

	Compte-rendu de réunion	Auteur : LLN Version : 2 Page 1 / 7
	Conseil d'Administration du 28/02/2020 à Brioude - 11h	

Membre du CA	Présent	Excusé	Absent	Membre du CA	Présent	Excusé	Absent
Roland AYL		X		Yves FRECENON		X	
Didier BOUET	X			Patrick JOUVE		X	
Julien CARRE	X			Frédérique LAGIER	X		
Didier CHAPTAL	X			Frédéric LANG		X	
Camille DALLE	X			Sylvain LUTTRINGER	X		
Magalie DYEVRÉ		X		Lise LUTTRINGER-NEVES	X		

Personnes extérieures au CA : Tiphane MEYRAS

Rappel de l'Ordre du Jour :

Administratif & Fonctionnement Association :

- Signature des PV des dernières CR du CA du 17/01/2020
- Point sur les déclarations en préfecture de la modification des statuts et de la composition du bureau
- Validation du nouveau bulletin d'adhésion
- Accueil d'une stagiaire BTS : l'éventuelle future stagiaire, Tiphane MEYRAS sera des nôtres donc il faudra travailler avec elle sur la définition d'un axe de recherche pour son stage
- Explication différences échanges membres bureau / échanges avec tous les administrateurs

Communication :

- Diffusion des Petites Annonces (Site + Courriel)
- Site internet ARCMC
- Partenariat "Races et Populations Orphelines" avec l'association FERME
- Article dans journal "La Lettre de ProNaturA"
- Charte Page FB : Proposition de modifications

Fête de la Chèvre et autres manifestations :

- Fête de la Chèvre : rappel des éléments du debriefing 2019.
Point de situation sur la préparation de l'édition 2020
- Printemps des Chèvres en Savoie : Quelle participation de l'ARCM-C ?
- Fête AOP du Fin gras à ST-FRONT le 7 juin : Quelle présence de l'ARCM-C ?
- Aubière ? Info de F Lang : Organisation de marché campus des 28 mai : Campus Cézeaux

Financier :

- Subvention Région : Perte de la subvention Fête 2019 ? Quelle démarche pour obtenir une subvention 2020 ?
- Financement IDELE : Point sur les démarches en cours

Élevage :

- Liste des éleveurs : révision (ou pas) des règles de présence dans la liste – Informations divulguées ? Accord ?
- Livre généalogique – Intégration des données liées aux confirmations des boucs : Lancement du travail de saisie des données des confirmations pour une intégration par l'IDELE dans la base de données.
- Livre généalogique – Saisie des inventaires ou MAJ : Mode opératoire pour aide à la saisie des données (et éviter à Louise de perdre du temps)
- Point sur les demandes d'informations de certains éleveurs
- Point sur les demandes de : DDPP42 PRM, MOREL Bérenger de la LA CHEVRE, IDELE Bilan Race 2019, CAPGENES AG 02/04
- Pesée des Cabris 2020 : retour sur résultats 2019 ? / point sur les "participants" 2020.



L'ordre du jour étant très chargé, il est décidé de procéder avec concision et de reporter à la prochaine réunion les points non urgents qui n'auront pu être traités. Frédérique LAGIER se propose d'animer la réunion.

La réunion démarre par un tour de table des membres présents, afin de les présenter à Tiphonie MEYRAS, étudiante en BTS et éventuelle future stagiaire qui est venue assister aux échanges.

Administratif & Fonctionnement de l'Association :

1. Signature du PV du CR du CA du 17/01/2020 :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 17/01/2020 circule parmi les membres présents. Aucune modification n'est apportée au CR qui est validé pour un dépôt en préfecture.

2. Point sur les déclarations en préfecture de la modification des statuts et de la composition du bureau :

Frédérique LAGIER s'est chargée du dépôt de ces documents auprès de la préfecture. Elle a récupéré les codes d'accès auprès de Fabien FUCHEZ afin de pouvoir déposer tous les documents en ligne.

3. Validation du nouveau bulletin d'adhésion :

Le bulletin d'adhésion est modifié afin de faciliter la gestion des cotisations (reçu de paiement intégré au bulletin). Après quelques mises en forme il sera possible de l'envoyer aux adhérents, qui pourront régler leur cotisation 2020.

4. Accueil d'une stagiaire BTS :

Tiphonie MEYRAS, étudiante en première année de BTS Productions Animales souhaite effectuer un stage en collaboration avec l'ARCM-C. Le stage d'une durée de deux mois pourrait débuter à compter de mi-août.

Nous étudions avec elle les différentes pistes afin de définir un axe de recherche pour son stage (par exemple lister les boucs ayant une grande filiation ou la comparaison des résultats dans différents types de conduite d'élevage). Une fois le sujet du rapport de stage arrêté, il sera possible d'aborder les modalités du stage lui-même (où, quand, comment).

Un autre point, est l'intérêt pour l'association de l'étude menée par Tiphonie.

L'étudiante va donc continuer d'approfondir la question avec l'aide de Frédérique LAGIER.

Il est par ailleurs décidé de mettre Tiphonie en copie des prochains comptes-rendus de réunion afin de l'aider à repérer les sujets qui pourraient s'insérer dans son stage.

5. Explication des différences entre les échanges entre les membres bureau / les échanges avec tous les administrateurs :

Des précisions sont apportées sur le fonctionnement des échanges d'e-mails : comme de nombreux messages arrivent sur la boîte de l'ARCM-C, un premier traitement est fait par le Bureau, qui en réfère ensuite aux autres administrateurs au cours des CA. Si l'e-mail concerne un référent déjà connu, il est transmis à ce référent pour traitement.

Communication :

1. Diffusion des Petites Annonces :

La question qui se pose est de savoir par quel biais diffuser les annonces de nos adhérents ?

Il est décidé de diffuser les annonces sur le site Internet de l'Association et de les envoyer également par e-mail à tous les adhérents.

Il est également décidé de ne pas publier les annonces de vente sur la page Facebook de l'Association qui a une autre vocation (voir point 5 ci-après).

2. Site internet de l'ARCM-C :

A ce jour, le site Internet de l'Association n'est toujours pas rétabli. Il a disparu du Web. Pourtant toutes les cotisations (nom de domaine et hébergement) ont bien été réglées. A la place du site, l'internaute est maintenant transféré sur l'ancien blog hébergé par overblog, qui forcément n'est plus à jour depuis 2014. L'hébergeur ne comprend pas lui-même l'origine du transfert. Le créateur du site, Pascal BONNET (société QUEZAKO) a été contacté pour mener une investigation. Nous n'avons pas encore convenu le montant de la rémunération de sa prestation mais il conviendra de le dédommager.

En attendant la résolution du problème, il est décidé de mettre un message d'avertissement sur l'ancien blog afin de prévenir du dérangement du site officiel. Didier CHAPTAL se charge de contacter Magali BROSSE, qui s'occupait à l'origine du blog de l'ARCM-C.

3. Partenariat "Races et Populations Orphelines" avec l'Association FERME :

Un partenariat existait il y a quelques années avec l'Association FERME. Georges JOUVE nous a contactés afin de savoir si nous étions d'accord pour renouveler ce partenariat qui consiste en la diffusion par voie électronique à tous nos adhérents du journal quadrimestriel de l'association FERME.

Il est rappelé que l'ARCM-C est issue de l'Association FERME, qui a initié la sauvegarde de la chèvre du Massif-Central.

La décision de poursuivre le partenariat a été approuvée à l'unanimité des membres présents.

Patrick JOUVE, en tant que chargé de communication, se chargera de diffuser le journal par courriel aux adhérents.

Lise LUTTRINGER, en tant que chargée de l'animation de la page Facebook, diffusera la lettre par ce biais. Par ailleurs, il est décidé d'adhérer à FERME, afin de les aider à soutenir leurs actions.

4. Article dans le journal "La Lettre de ProNaturA" :

ProNaturA France a contacté l'association car elle aimerait présenter la chèvre du Massif-Central dans leur quadrimestriel « La Lettre de ProNaturA ».

Lise LUTTRINGER qui s'était chargée de ce projet a d'ores et déjà rédigé un article, qu'elle souhaite soumettre au Bureau pour correction avant envoi pour publication. Elle a également besoin de belles photos de chèvres pour illustrer l'article (photos qu'elle ne peut récupérer sur le site Internet du fait du dérangement de ce dernier). Elle attend également des précisions de la part de J-J. LORRIN, Secrétaire de ProNaturA France, qu'elle a du mal à joindre.

Lise enverra donc l'article aux membres du Bureau.

Didier CHAPTAL se charge de lui transmettre les photos.

5. Proposition de modifications de la Charte de la Page Facebook :

La page Facebook comporte une charte en première page, qu'il conviendrait peut-être de modifier.

Les modifications proposées sont soumises à approbation.

Il est décidé de mettre la Charte modifiée dans un onglet "Fichier" de la page Facebook, et de créer un petit laïus plus court expliquant rapidement les modalités de publication sur la page, et renvoyant vers la Charte.

6. Boîte e-mail du secrétariat de l'ARCM-C :

Une boîte e-mail arcmc.secretariat avait été créé précédemment.

Il est décidé de clôturer cette adresse pour ne pas multiplier les sources de contact. Auparavant, un message automatique renvoyant vers l'adresse arcmc.contact@gmail.com sera mis en place. Les informations pertinentes seront transférées sur la boîte générale. Lise va s'en charger.

**7. Communication des résultats du contrôle laitier de l'élevage de Frédéric et Magali LANG :**

Frédéric LANG a transmis ses résultats personnels du contrôle laitier, pour diffusion aux adhérents. Ces données sur les résultats laitiers peuvent en effet intéresser certains éleveurs.

Il est donc décidé de communiquer ces données uniquement aux adhérents, mais de demander auparavant à Frédéric de présenter son mode de conduite d'élevage, ainsi qu'il l'avait fait auparavant. Certains nouveaux adhérents risquent en effet de ne pas comprendre les données, si elles ne sont pas accompagnées d'un minimum d'explications.

Didier CHAPTAL va demander à Frédéric de préparer cette présentation.

8. Communication sur l'opération nationale Nouvelle PAC :

Fabien FUCHEZ a transmis à l'association un lien vers le site du débat public au sujet de la future politique agricole commune (PAC), pour éventuelle diffusion aux adhérents. Pour rappel, la Commission Européenne a proposé une future PAC imposant à chaque État membre de définir un plan stratégique avec des règles conformes aux objectifs fixés par Bruxelles. La Commission laisse davantage de marge de "subsidiarité" aux états. C'est dans ce contexte qu'il nous appartient de faire entendre notre voix en vue de la refonte de la PAC.

Patrick JOUVE va communiquer cette information aux adhérents.

Fête de la Chèvre et autres manifestations :**1. Fête de la Chèvre :**

Rappel des éléments du debriefing 2019 : ce qui a fonctionné et ce qui a moins fonctionné.

Point de situation sur la préparation de l'édition 2020, avec la présentation des points essentiels.

Afin de rééquilibrer la répartition des charges de travail, il serait bon de commencer à réfléchir à l'organisation, la localisation des stands (chèvres, point info, points de vente), la mise en place du jury, l'invitation des autres races locales.

Frédérique LAGIER, Patrick JOUVE et Sylvain LUTTRINGER vont entamer une réflexion sur l'organisation.

Didier BOUET va se charger de mettre en place un jury pour le pointage des boucs, idéalement 3 membres. Cependant les confirmations demandent beaucoup de temps et une personne qui est déjà membre du jury est difficilement mobilisable par ailleurs.

Sylvain & Lise LUTTRINGER se chargent d'inviter l'ASCBA.

Il faudra également faire appel à l'aide des adhérents.

2. Printemps des Chèvres en Savoie :

La question est de savoir si l'ARCM-C participera à cette manifestation qui a lieu près d'Annecy les 18 et 19 avril ? La date étant assez proche, Didier BOUET va se renseigner afin d'obtenir plus d'informations.

Yves FRECENON serait-il intéressé pour s'y rendre avec ou sans animaux ?

3. Fête AOP du Fin Gras du Mézenc :

La fête a lieu cette année à Saint Front le dimanche 7 juin 2020. Il semble donc évident pour l'ARCM-C de participer à la fête et présenter quelques animaux, vu la proximité de la Ferme pédagogique.

Didier CHAPTAL va se rapprocher des organisateurs afin d'identifier les nécessités à son organisation.

4. Marché du 28 mai, Campus des Cézeaux :

Un marché aura lieu sur le campus des Cézeaux le 28 mai prochain. Cette information communiquée par Frédéric LANG sera transférée aux adhérents par Patrick JOUVE.



Questions Financières :

1. Subvention Région :

L'ARCM-C n'a pas obtenu de subvention Région AURA "Aide aux manifestations" pour la Fête de la chèvre en 2019. Le dossier a été transmis au service communication de La Région pour voir s'il y a une possibilité de soutien de notre événement 2019. Nous sommes en attente de la réponse mais nous avons peu d'espoirs.

Quelles sont les démarches à effectuer pour obtenir une subvention Région en 2020 ? Réflexion en cours sur la possibilité de demander une subvention "Support Communication" ou "Fonctionnement".

Frédérique LAGIER se charge d'approfondir le point.

Autre piste à étudier : association d'un produit issu de la chèvre du Massif-Central à la région "Massif-Central". Cependant, les zones d'implantation de la chèvre MC étant très étendues, il semble difficile de l'associer à un produit AOP. Une association en tant que "race" semble plus plausible.

Sylvain et Lise LUTTRINGER, en tant qu'ambassadeurs Nature pour le Parc Naturel Régional du Livradois Forez, vont tenter une approche du Parc/Communauté de Communes.

2. Financement IDELE :

Des démarches de recherche de financement ont été entamées par Louise JOLY, pour le compte de l'IDELE, dans le but d'obtenir un financement pour le génotypage, la cryogénisation des semences de la M-C, la promotion/communication sur la race. Il se peut qu'à terme, une infime partie du financement parvienne jusqu'à l'Association.

Il conviendra de faire le point avec Louise lors de la réunion du 3 avril, notamment sur l'origine des fonds et les modalités d'accès aux subventions.

Points élevage :

1. Liste des éleveurs :

Les règles de présence dans la liste des éleveurs restent inchangées : à jour de cotisation (2019 et/ou 2020) et inventaire à jour (2019).

Rappel : le bulletin d'adhésion invite les adhérents à communiquer leur accord ou désaccord pour figurer sur la liste et publier leurs coordonnées. Il conviendrait de rajouter la question suivante : Vous considérez-vous comme : Professionnel ou Amateur ?

2. Livre généalogique – Intégration des données liées aux confirmations des boucs :

Actuellement, la base de données de l'IDELE ne permet pas l'enregistrement de la donnée "Bouc confirmé". Pourtant cette information est primordiale pour l'appartenance au livre principal et dans un catalogue de boucs.

Il est donc décidé de lancer une phase de test de saisie des données des confirmations pour une intégration facilitée dans les bases de données de l'IDELE.

Julien CARRÉ s'occupe de ce projet en coordination avec Louise JOLY.

3. Livre généalogique – Inventaires :

Une réflexion est menée afin d'aider Louise dans la saisie des données des inventaires transmis par les adhérents. Actuellement elle y perd beaucoup de temps, certains inventaires transmis n'étant pas informatisés. Or son temps serait mieux mis à profit dans le cadre d'autres travaux (consanguinité, mise en route des livres, ...).

**4. Demandes d'informations de certains éleveurs :**

Un point sur l'avancement des réponses apportées aux demandes de certains éleveurs est fait. Il s'agit en particulier de C. RENIER, S. LEVEL, J. HISLEUR, R. CORDES et E. BARBIER.

Il serait intéressant que les réponses "particulières" apportées aux éleveurs soient partagées entre les membres du bureau. Il est donc suggéré de mettre en copie le Bureau de la réponse qui est envoyée.

5. Demandes d'informations de certains organismes :

Un point est fait sur l'état d'avancement des réponses apportées ou à apporter à différents organismes :

- à la DDPP42 concernant la PRM (Protection des Races Menacées) : Didier BOUET a déjà répondu. Sur le sujet de la PRM, des divergences subsistent entre les textes et le pourcentage de sang étranger autorisé par l'IDELE. Frédérique LAGIER et Didier BOUET se chargent d'établir une note explicitant les conditions d'attribution de la prime, pour diffusion aux éleveurs.
- à Bérenger MOREL du magazine LA CHEVRE : information manquante à lui communiquer – Frédérique LAGIER va s'en charger.
- à l'IDELE sur le Bilan Race 2019 : cela a dû être fait, Didier BOUET va vérifier.
- à CAPGENES sur notre participation à l'AG du 02/04/2020 : Didier CHAPTAL va envoyer un e-mail pour indiquer que l'ARCM-C ne pourra pas s'y rendre.

6. Pesée des Cabris 2020 :**a) retour sur résultats 2019 ?**

Certaines difficultés ont été évoquées lors de la réunion du 17/01/20. A la suite de la diffusion des résultats de la pesée des cabris, Frédéric LANG avait émis le souhait de faire une communication spéciale participants.

Il est décidé de ne pas communiquer davantage sur ce point, les réserves ayant été émises dans les fiches de synthèse réalisées.

Par ailleurs, l'accent a d'ores et déjà été mis sur l'incitation des éleveurs à plus de précision (il faut faire trois relevés et si possible au plus proche de la naissance, des 1 mois et des 3 mois).

Il est également décidé de demander aux prochain-e-s étudiant-e-s d'effectuer un travail statistique plus poussé. Les pesées des 1 mois et 3 mois étant généralement groupées (et pas à date d'anniversaire) pour une question de praticité pour l'éleveur, il convient que le poids d'un sujet soit bien recalculé par rapport à la courbe de croissance et pas par rapport à la date de relevé qui, bien souvent n'est pas à la date d'anniversaire.

Lise LUTTRINGER a eu un entretien téléphonique avec Thierry JOLY de l'ISARA, qui est tout à fait prêt à mandater deux étudiant-e-s pour analyser les résultats des pesées de 2020 et réaliser des statistiques plus poussées.

D'ailleurs Thierry JOLY pense que nos données sur les Pesées des Cabris pourraient être un apport intéressant à communiquer aux autres races locales, et éventuellement à un public plus large (journées des 3R).

Ce point sera réétudié après la fin de l'opération Pesées des Cabris, une fois les résultats 2020 connus.

b) point sur les "participants" 2020

A ce jour seulement 4 adhérent-e-s ont souhaité participer.

Plusieurs membres présents à la réunion du CA se proposent de participer également cette année.

Il est décidé de renvoyer une nouvelle invitation/appel aux adhérents.

La prochaine réunion des membres du CA doit avoir lieu le 10 mars à 20h30 (réunion téléphonique).

Cependant, tous les sujets à l'ordre du jour ayant finalement pu être traités au cours de la présente réunion, il n'apparaît pas utile de maintenir la réunion téléphonique.



Ainsi, il est décidé que :

→ si aucun sujet urgent ne se présente d'ici le 10 mars, la réunion téléphonique du 10 mars est annulée,
→ de reporter les sujets non-urgents à la réunion prévue le 3 avril dans les locaux de l'Institut de l'Élevage à Aubière, avec Louise JOLY.

La réunion s'est terminée à 14h00.

* * *

Rappel des prochaines réunions :

- 10 mars à 20h30 → réunion téléphonique – ANNULÉE SAUF URGENCE
- 3 avril à 11h : dans les locaux de l'Institut de l'Élevage
Bâtiment de la Chambre d'Agriculture
9/11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
- 28 avril à 20h30 → réunion téléphonique
- 29 mai à 11h : Mairie de Blassac – 43380 BLASSAC
- 23 juin à 20h30 → réunion téléphonique
- 6 juillet à 11h : Centre d'Accueil – 43550 Saint-Front